Sécurité du personnel des entreprises extérieures N 2

Format :
Présentiel

Durée :
2 jours / 14 h

Référence :
Sé-Sé-0431

Public :
Personnel encadrant des opérateurs Niveau 1 intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation?).
Validité de 4 ans

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels.
Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la co-activité, et les responsabilités civile et pénale.
Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de co-activité, et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées.
Acquérir une culture sécurité.

Pré-requis :
Niveau 1 en cours de validité. Maîtrise du français lu, écrit, parlé.

Méthodes Pédagogiques mobilisées :
Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.
Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.
Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :
Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:
Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.
UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.
Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Contexte et enjeux de la sécurité

Accident du Travail et Maladie Professionnelle,
Contexte réglementaire,
Responsabilité pénale,
Acteurs internes et externes de la sécurité.

2. Rôle et missions du titulaire d'un certificat de Niveau 2

Identifier son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice,
Préparer et organiser le travail,
Communiquer et expliquer aux intervenants les documents,
Vérifier la mise en oeuvre des moyens de prévention,
Etre réactif à tout changement de la situation de travail,
Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent.

3. Evaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection

Identifier des risques et moyens de prévention
Méthodologie d'analyse de risques
Etude de cas : Evaluation des risques des différentes familles de risques abordées en Niveau 1 :
Circulation et accès aux sites, Risque chimique, Amiante, Incendie / Explosion (ATEX), Electricité, Risque machines, Risque thermique (points chaud / froid), Bruit, vibrations, Travaux en hauteur, Manutention mécanique / Levage, Manutention manuelle, Travaux en espaces confinés, Désordre, Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations, Pression et nettoyage haute pression, Rayonnements ionisants et non ionisants, Sablage, Risque biologique et légionnelles, Travaux à proximité de voies ferrées, Risque de noyade?

4. Plan de Prévention

Identifier des situations de coactivité et moyens de prévention associés
Analyse de l'inspection commune, la rédaction du plan de prévention et des permis associés
Rédaction d'un plan de prévention et d'une autorisation de travail.

5. Evaluation des connaissances

Evaluation individuelle des connaissances avec correction collective : 10 questions sous forme de QCM dont 1 éliminatoire et 10 questions ouvertes dont 2 éliminatoires (Note ? 15/20).
Moyens pédagogiques:vidéo projection, divers documents techniques en exemples, étude de cas.
Support pédagogique remis au stagiaire.

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 12/11/2020